Parc national de Port Cros

Orientation 4.2 Développer une écomobilité terrestre et maritime performante et attractive valorisant les richesses du territoire et prenant en compte les usages et la saisonnalité

A partir de la réalisation d'un schéma d'écomobilité terrestre et maritime, la charte ambitionne laB mise en place d'une offre de déplacements performante et attractive sur le parc national de Port-Cros, à partir d'axes structurants de transports collectifs, de modes doux et de services associés.

Ce nouveau système de déplacements devra permettre, en premier lieu, l'organisation de la desserte des grands équipements et des sites générateurs de trafic, dans l'objectif de le rendre compétitif face à l'automobile et de favoriser la découverte des richesses du territoire. Les bases de ce système sont: une bonne desserte en temps de parcours et en fréquences, une intermodalité assurée, des politiques de stationnement incitatives à l'usage de transports en commun, le développement des modes doux, un meilleur confort et une tarification adaptée.

Le schéma d'écomobilité devra nécessairement permettre de trouver des solutions efficaces pour les déplacements sur la presqu'île de Giens, qui sont aujourd'hui très pénalisants en haute saison pour le fonctionnement et la découverte de ce site à haute valeur patrimoniale ainsi que pour l'accès aux îles. L'information des visiteurs en amont constitue un axe d'amélioration notable pour faciliter les déplacements sur le territoire.

La découverte et la mise en réseau des sites patrimoniaux du territoire par les modes doux (réseau de liaisons piétonnes et de pistes cyclables) constituera également un point essentiel du réseau d'écomobilité. La définition et la mise en place d'un réseau d'écomobilité devront s'accompagner en parallèle d'un soutien à la transition énergétique de la flotte de transports collectifs terrestres et maritimes.

Enfin, la charte soutiendra également les projets collectifs de développement de l'autopartage et de vélopartage.

6 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes	Principaux autres p
		adhérentes	
4.2.1 Réaliser, avec les partenaires compétents, un	Coordination de la démarche	Participation aux démarches	• AOTU,
schéma d'écomobilité terrestre et maritime sur l'ensemble du territoire du parc national, en lien avec les	Mise en place d'un comité de pilotage	Participation aux diagnostics et à la définition des solutions à mettre en oeuvre	Intercommunalités S mixtes de
politiques de	Participation aux diagnostics		SCoT
	et	Traduction dans les	
déplacements des pôles		documents de planification	• CG83, CR PACA
urbains de Toulon et du golfe	à la définition des solutions à		,
de Saint-Tropez.	mettre en oeuvre dans le cadre des déplacements en lien avec les coeurs de parc	Mise à disposition d'équipements et de services (bornes de recharge électrique,	AU[dat]

Page 1 / 4

Parc national de Port Cros

	 Participation aux politiques de déplacements portés par les différents acteurs Appui technique aux porteurs de projets Soutien à l'expérimentation de projets en matière d'écomobilité 	places de stationnement réservées, transport scolaire, etc.)	 ADEME, CCIV OT, professionnels tourisme et des loisin DREAL, DDTM Gestionnaire des p Compagnies maritim aéroport de Hyères- PREMAR, défense,
4.2.2 Mettre en place un nouveau système de déplacements et de services associés sur la presqu'île de Giens, pour accéder aux différents sites de la presqu'île et pour améliorer la qualité de l'accès à l'île de	 Participation à la démarche Participation aux diagnostics et à la définition des solutions à mettre en oeuvre, notamment dans le cadre des déplacements en lien avec les coeurs de parc 	 Pilotage de la démarche OGS (Opération Grand Site) par la commune d'Hyères Traduction dans les documents de planification 	 AOTU, Intercommus Syndicats mixtes de CG83, CR PACA CCIV, usagers du se
Porquerolles. Il s'agit de :		Maître d'ouvrage pour certains aménagements	OT/ADT, professio tourisme
- diminuer le trafic routier par le recul les parcs de stationnement en amont de la presqu'île ;			 Gestionnaire des p compagnies maritim DREAL, DDTM
- de développer une mobilité douce et un système de navettes.			• CELRL
L'ajustement de la fréquence des rotations à partir de la Tour Fondue et la réservation obligatoire pendant les pics de fréquentation devront accompagner la mise en place de ce nouveau système de déplacements (cf mesure 1.III.2).			• SNCF, RFF, aérop Hyères-Toulon
Par ailleurs, une réflexion devra être menée pour organiser d'autres moyens d'accès à l'île de Porquerolles à partir de parking relais et éventuellement d'autres ports sur le territoire.			
[]	[]	[]	[]
4.2.4 Développer et structurer le réseau pédestre et cyclable pour favoriser la découverte des richesses du territoire.	 Coordination de la démarche Mise en place d'un groupe de Page 2 / 4 	Participation à la démarche	AOTU, Intercommunalités,

Parc national de Port Cros

<u>-</u>			
	travail issu du comité de pilotage pour le schéma d'écomobilité	Diagnostics, définition des solutions traduction dans les documents de planification	Syndicats mixtes d SCoT
	Participation aux diagnostics et à	Diffusion des informations	• CG83
	la définition des solutions à mettre en oeuvre pour mettre en réseau et		• OT/ADT
			• CCIV, CMA, CAV
	promouvoir les patrimoines		Gestionnaire des p
	Accompagnement des porteurs de projets		professionnels du
			tourisme et des loisir
			Usagers, CELRL
4.2.5 Développer l'offre de transports collectifs terrestres et maritimes propres.	Participation aux diagnostics et à la définition des solutions à mettre en oeuvre pour mettre en réseau et promouvoir les patrimoines et dans	Participation aux diagnostics et à la définition des solutions	• AOTU,
			Intercommunalités
			Syndicats mixtes d
	le cadre des déplacements en lien avec les coeurs de Parc		SCoT
			• CG83, OT/ADT
			PREMAR, gestionr
			des ports
			• ADEME
4.2.6 Développer l'autopartage (parc de véhicules propres) et le vélopartage sur des noeuds multimodaux (gare SNCF, aéroport, centres urbains, centralités littorales et en particulier sur les embarcadères).	Participation à la démarche	Impulsion et/ou Soutien de la démarche	• AOTU,
	Information / Sensibilisation	Information / Sensibilisation	Intercommunalités,
			Syndicats mixtes de
			ScoT
			• CG83, CR PACA
			• ADEME, CCIV,OTA
1	Page 3 / 4		

Parc national de Port Cros Compagnies maritigestionnaires de por

• SNCF, aéroport de

Opérateurs privés

Toulon

Référence ID de l'article : #4709 Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 23:13